

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2022**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 04

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	30
3.3. PERSPECTIVES	30
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	31
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	32
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	35
6. PROGRAMME 010: DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	39
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	55
7. PROGRAMME 011: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	57
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	59
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	61
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	62
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	71

NOTE EXPLICATIVE

Dans sa volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, le Cameroun s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

C'est ainsi que la SND30, qui a été élaboré à la suite de l'arrivée à échéance du DSCE, constitue le nouveau cadre de référence sur la période 2020-2030.

La SND30, qui ambitionne de faire du Cameroun « un Pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité », s'articule autour de quatre grands axes à savoir : la transformation structurelle de l'économie nationale ; le développement du capital humain ; la promotion de l'emploi et l'insertion des jeunes dans le circuit économique ; et la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

S'agissant de la **transformation structurelle de l'économie**, le pays compte **(i)** Développer les industries et les services à travers notamment l'industrie de l'énergie, l'agro-industrie, le numérique, la forêt et le Bois, le textile, la confection et le cuir, la Mine, la métallurgie et la sidérurgie, les hydrocarbures, la chimie, le développement des services non financiers, etc ; **(ii)** Développement de la productivité et de la production agricoles à travers (a-) l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, (b) l'accès à la terre, aux équipements et infrastructures de production et (c) la structuration et le renforcement des capacités des acteurs ; **(iii)** Développement des infrastructures productives en renforçant les infrastructures énergétiques, de transport, de télécommunications, hydrauliques et d'assainissement, la modernisation urbaine, la gestion domaniale et cadastrale ; **(iv)** Intégration régionale et facilitation des échanges ; **(v)** Dynamisation du secteur Privé via (a) le rattrapage et le développement technologique, (b) les incitations au développement des entreprises et (c) la protection de l'espace économique national ; **(vi)** Environnement et protection de la nature par (a) la gestion durable des ressources naturelles, (b) l'adaptation aux changements climatiques ; **(vii)** Transformation du système financier à travers (a) l'accroissement de l'inclusion financière et la densification du système financier et bancaire, (b) le développement du financement local des investissements et des exportations, (c) le renforcement du financement régional et international des investissements et des exportations, (d) le développement du crédit fournisseur, (e) la mobilisation des financements de la diaspora et le rapatriement des capitaux et (f) le développement des talents et compétences financières.

En ce qui concerne le développement du capital humain et du bien-être, (i) la population du Cameroun devrait pouvoir atteindre 46 496 000 habitants par ailleurs ; (ii) Education, Formation et employabilité à travers (a) le renforcement du système éducatif, (b) l'accès et l'équité à l'éducation, (c) la qualité, l'employabilité et l'entrepreneuriabilité ; (iii) Santé et nutrition via (a) la promotion de la santé et de la nutrition, (b) la prévention de la maladie, (c) la prise en charge des cas, (d) le renforcement du système de santé ; (iv) Accès aux facilités sociales de base à travers (a) l'accès à l'habitat, (b) l'accès à l'eau potable, (c) l'accès à l'électricité ; (v) Protection sociale ; (vi) Recherche, développement et innovation.

En matière de Promotion de l'emploi et d'insertion économique, le pays projette (i) promouvoir

l'emploi dans les projets d'investissement public ; (ii) encourager la productivité agricole, l'emploi et les revenus en milieu rural ; (iii) promouvoir la migration du secteur informel vers le secteur formel ; (iv) promouvoir la création et la préservation de l'emploi décent dans les grandes entreprises ; (v) la mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle ; la régulation du marché du travail.

Relativement à la Gouvernance, la Décentralisation et la Gestion stratégique de l'Etat, le pays compte véritablement (i) accélérer son processus de décentralisation et du développement local ; (ii) renforcer l'Etat de droit et assurer la sécurité des personnes et des biens à travers notamment (a) le renforcement de l'Etat de droit et la protection des droits humains, (b) la consolidation du pouvoir judiciaire et l'accès de tous à une justice équitable, (c) l'intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme, (d) la prévention et la gestion des crises, e l'amélioration de la communication institutionnelle et de l'accès à l'information publique ; (iii) améliorer le service public de l'Etat grâce à (a) la modernisation de l'administration publique, (b) l'optimisation du fonctionnement de l'administration publique, (c) l'amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat, (d) le renforcement de la lutte contre la corruption, les détournements de fonds et les conflits d'intérêt ; (iv) renforcer la gouvernance économique et financière par (a) la modernisation de la gestion des finances publiques, (b) l'amélioration de la gestion de la dette, (c) la rationalisation de la gestion des établissements publics, (d) l'amélioration du climat des affaires, (e) le renforcement de la coopération et du partenariat au développement, (f) la régulation et la surveillance de l'espace économique national et (g) la contribution de la diaspora au développement et l'apport de la diplomatie économique ; (v) aménager le territoire ; (vi) promouvoir le bilinguisme, le multiculturalisme et la citoyenneté.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans sa volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, le Cameroun s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

C'est ainsi que la SND30, qui a été élaboré à la suite de l'arrivée à échéance du DSCE, constitue le nouveau cadre de référence sur la période 2020-2030.

La SND30, qui ambitionne de faire du Cameroun « un Pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité », s'articule autour de quatre grands axes à savoir : la transformation structurelle de l'économie nationale ; le développement du capital humain ; la promotion de l'emploi et l'insertion des jeunes dans le circuit économique ; et la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

S'agissant de la **transformation structurelle de l'économie**, le pays compte **(i)** Développer les industries et les services à travers notamment l'industrie de l'énergie, l'agro-industrie, le numérique, la forêt et le Bois, le textile, la confection et le cuir, la Mine, la métallurgie et la sidérurgie, les hydrocarbures, la chimie, le développement des services non financiers, etc ; **(ii)** Développement de la productivité et de la production agricoles à travers (a-) l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, (b) l'accès à la terre, aux équipements et infrastructures de production et (c) la structuration et le renforcement des capacités des acteurs ; **(iii)** Développement des infrastructures productives en renforçant les infrastructures énergétiques, de transport, de télécommunications, hydrauliques et d'assainissement, la modernisation urbaine, la gestion domaniale et cadastrale ; **(iv)** Intégration régionale et facilitation des échanges ; **(v)** Dynamisation du secteur Privé via (a) le rattrapage et le développement technologique, (b) les incitations au développement des entreprises et (c) la protection de l'espace économique national ; **(vi)** Environnement et protection de la nature par (a) la gestion durable des ressources naturelles, (b) l'adaptation aux changements climatiques ; **(vii)** Transformation du système financier à travers (a) l'accroissement de l'inclusion financière et la densification du système financier et bancaire, (b) le développement du financement local des investissements et des exportations, (c) le renforcement du financement régional et international des investissements et des exportations, (d) le développement du crédit fournisseur, (e) la mobilisation des financements de la diaspora et le rapatriement des capitaux et (f) le développement des talents et compétences financières.

En ce qui concerne le développement du capital humain et du bien-être, (i) la population du Cameroun devrait pouvoir atteindre 46 496 000 habitants par ailleurs ; (ii) Education, Formation et employabilité à travers (a) le renforcement du système éducatif, (b) l'accès et l'équité à l'éducation, (c) la qualité, l'employabilité et l'entrepreneuriabilité ; (iii) Santé et nutrition via (a) la promotion de la santé et de la nutrition, (b) la prévention de la maladie, (c) la prise en charge des cas, (d) le renforcement du système de santé ; (iv) Accès aux facilités sociales de base à travers (a) l'accès à l'habitat, (b) l'accès à l'eau potable, (c) l'accès à l'électricité ; (v) Protection sociale ; (vi) Recherche, développement et innovation.

En matière de Promotion de l'emploi et d'insertion économique, le pays projette (i) promouvoir l'emploi dans les projets d'investissement public ; (ii) encourager la productivité agricole, l'emploi et les revenus en milieu rural ; (iii) promouvoir la migration du secteur informel vers le secteur formel ; (iv) promouvoir la création et la préservation de l'emploi décent dans les grandes entreprises ; (v) la mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle ; la régulation du marché du travail.

Relativement à la Gouvernance, la Décentralisation et la Gestion stratégique de l'Etat, le pays compte véritablement (i) accélérer son processus de décentralisation et du développement local ; (ii) renforcer l'Etat de droit et assurer la sécurité des personnes et des biens à travers notamment (a) le renforcement de l'Etat de droit et la protection des droits humains, (b) la consolidation du pouvoir judiciaire et l'accès de tous à une justice équitable, (c) l'intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme, (d) la prévention et la gestion des crises, (e) l'amélioration de la communication institutionnelle et de l'accès à l'information publique ; (iii) améliorer le service public de l'Etat grâce à (a) la modernisation de l'administration publique, (b) l'optimisation du fonctionnement de l'administration publique, (c) l'amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat, (d) le renforcement de la lutte contre la corruption, les détournements de fonds et les conflits d'intérêt ; (iv) renforcer la gouvernance économique et financière par (a) la modernisation de la gestion des finances publiques, (b) l'amélioration de la gestion de la dette, (c) la rationalisation de la gestion des établissements publics, (d) l'amélioration du climat des affaires, (e) le renforcement de la coopération et du partenariat au développement, (f) la régulation et la surveillance de l'espace économique national et (g) la contribution de la diaspora au développement et l'apport de la diplomatie économique ; (v) aménager le territoire ; (vi) promouvoir le bilinguisme, le multiculturalisme et la citoyenneté.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les Services du Premier Ministre interviennent dans le cadre de l'animation, de la coordination et de l'arbitrage de l'action gouvernementale en cohérence avec le dispositif mis sur pied pour faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035.

A cet effet, ses programmes s'inscrivent dans la mise en œuvre opérationnelle et efficiente de la politique définie par le Président de la République.

S'agissant du domaine d'intervention du Premier Ministre, le décret N°91/282 du 14 juin 1991, confère au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les attributions suivantes, sous réserve des pouvoirs dévolus par la constitution au Chef de l'Etat :

il est chargé, suivant l'orientation donnée par le Président de la République :

- de la conduite des affaires de la République ;
 - de la fixation des grands objectifs gouvernementaux ;
 - de l'impulsion, de l'animation, de la coordination et du contrôle des services de l'Etat ;
- il veille à la réalisation des programmes d'action des ministères approuvés par lui et impartis aux chefs de départements ministériels ;
- il coordonne la préparation des actes législatifs et réglementaires à soumettre à la sanction du Président de la République, les projets de loi à soumettre à l'Assemblée

Nationale ;

il veille au respect de la légalité des décisions gouvernementales ;

il prépare les Conseils Ministériels et assure la publication des décisions desdits Conseils ;

Il préside les Conseils de Cabinet, les réunions interministérielles et tous les Comités et Conseils spéciaux à l'exception du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, du Conseil Supérieur de la Magistrature, du Comité Interministériel des Relations Internationales.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

L'ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE (PLANUT)

Relativement au Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique, les contrats passés au courant de l'exercice 2020 s'élèvent à **43 milliards 708 millions 412 mille 920 francs CFA**.

A ce jour, le montant total des marchés lancés depuis le démarrage dudit Plan s'élève à **855 milliards 960 millions 466 mille 524 francs CFA**.

Certaines composantes de ce Plan d'urgence sont déjà achevées. C'est le cas, depuis 2017, de la composante « **Elevage** », qui portait sur la construction d'un abattoir industriel et de trois entrepôts frigorifiques.

C'est aussi le cas, en 2020, de la composante « Habitat », à la faveur de la construction et de la mise à la disposition de la Société Immobilière du Cameroun, de 600 logements sociaux et équipements associés, répartis dans les villes de Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Bertoua, Ebolowa et Bafoussam.

La construction des logements sociaux dans les villes de Bamenda et de Buea avait été suspendue pour cause d'insécurité. Au regard de la normalisation progressive de la situation, les travaux pourraient reprendre en 2021.

D'autres composantes sont en cours d'achèvement. Il s'agit :

de « **l'aménagement urbain** », avec la réhabilitation d'environ **73 Kilomètres** de voiries à Yaoundé et Douala, en plus des **32 kilomètres** déjà aménagés au titre de la première phase ;

de « **la sécurité** », avec la livraison de **41** postes de gendarmerie sur les **46** programmés, l'achèvement de **06** hôtels de police sur les **12** prévus et de **13** postes de sûreté aux frontières.

En ce qui concerne le volet « **santé** », les travaux de réhabilitation de l'infrastructure et de relèvement du plateau technique des Hôpitaux généraux de Douala et de Yaoundé sont achevés. Ils se poursuivent au Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé.

S'agissant de la construction de **huit (08)** Centres Hospitaliers Régionaux, ceux d'Ebolowa et de Bafoussam sont achevés et équipés. Leur mise en service est imminente.

Le taux d'avancement physique des autres Centres Hospitaliers Régionaux se présente comme suit :

Ngaoundéré : **77%** ;

Garoua : **75%** ;
 Bertoua : **62%** ;
 Maroua : **39%**.

Comme pour les logements sociaux, la construction des Centres Hospitaliers Régionaux de Bamenda et de Buea reprendra aussitôt que les conditions sécuritaires le permettront.

Pour ce qui est de la composante « **aménagement du territoire** », les travaux en cours dans la Région de l'Extrême-Nord, au titre du développement des périmètres hydro-agricoles, portent sur une superficie de **12 mille 346 hectares**.

Les études se poursuivent sur les superficies supplémentaires déjà identifiées.

Quant à la construction des *ouvrages de retenue d'eau*, les travaux engagés dans la Région de l'Extrême-Nord concernent la réhabilitation de la retenue d'eau de Ouazzang et la construction de nouvelles retenues dans **six (06)** autres localités.

En outre, les études lancées sur **16 sites** dans la Région du Nord sont en cours, pour un coût total de **636 millions 397 mille 187 francs CFA**.

Relativement à la *création des agropoles*, la construction des agropoles de viande bovine de Meiganga et de Banyo est en cours. Il en est de même de l'agropole de maïs de Nyamboya, qui a déjà été dotée d'intrants et d'équipements de production.

S'agissant du **volet routier**, l'état d'avancement des travaux de construction des routes de désenclavement des bassins de production se présente de la manière suivante :

Maroua-Bogo : **84%** ;
 Mandjou-Akokan : **53%** ;
 Bonepoupa-Yabassi : **45%** ;
 Akokan-Batouri : **45%** ;
 Douala-Bonepoupa : **36%** ;
 Foumban-Koumpamatapit-Limite Ouest/Nord-Ouest : **12%** ;
 Ngaoundéré-Paro : **5%**

Le marché relatif à la construction de la route **Soa – Esse – Awae** a été résilié le 08 octobre 2019 pour défaillance de l'entreprise adjudicataire. Après réattribution en avril 2020, le taux d'exécution des travaux est de **7,5%** pour section SOA – ESSE et de **2%** pour la section ESSE–AWAE.

Par ailleurs, le processus de maturation se poursuit pour les autres tronçons routiers de la tranche ferme et de la tranche conditionnelle.

Relativement au secteur de **l'eau**, les **900** forages et **19** adductions d'eau potable attendus au titre de la première phase ont été livrés.

Quant à la deuxième phase qui porte sur la construction de **3 mille** forages supplémentaires dans les trois Régions septentrionales, **588** forages sont déjà en cours d'aménagement, pour un taux d'exécution physique moyen de **78%**.

Dans le domaine de **l'Agriculture**, les études techniques et architecturales sont achevées, en ce qui concerne la construction de six marchés de ravitaillement à Obala, Ngong, Gazawa, Dibombari, Foumbot, Mamfé. Il en est de même du complexe de stockage et de conditionnement de semences de maïs de Batchenga.

LA FINALISATION DES TRAVAUX PREPARATOIRES A LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) DE FOOTBALL « CAMEROUN 2021 » :

Dans la perspective de l'augmentation de l'offre d'infrastructures sportives en général, et de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) masculine en 2022 en particulier, plusieurs infrastructures sportives ont été réhabilitées et construites, d'autres étant en cours d'achèvement.

Site de GAROUA

Stade principal et stade annexe de ROUMDE ADJIA (stade de compétition et stade d'entraînement)

Le montant des travaux est de **46 880 422 625 F CFA TTC**.

Les travaux du **stade principal de 20 000 places assises** partiellement couvert, sont achevés à date et réceptionnés.

Les caméras sont installées mais ne peuvent pas fonctionner faute de câblage dans la salle de monitoring et de disponibilité de meubles. L'Administration doit régler ce problème avec l'entreprise MOTA ENGIL.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualité demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Une attention particulière doit être portée sur la levée des réserves résiduelles, l'achèvement des travaux de vidéosurveillance par la DGSN, et la question de l'entretien et de la maintenance de cet ouvrage qui doit rester en parfait état de servir.

Il en est de même du **Stade annexe de 1000 places avec tribune couverte.**

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et d'installer un Fly-case ou un OB-VAN, d'assurer les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements, et de climatiser les salles techniques et les positions commentateurs.

Stades d'entraînement en construction par l'entreprise **PRIME POTOMAC**

Il s'agit de quatre (04) stades (CENAJES, COTON SPORT, GENDARMERIE, POUMPOUMREY) :

Les montants des travaux sont les suivants :

CENAJES : 4 298 962 500 F CFA TTC,

COTON SPORT : 3 070 687 500 F CFA TTC,

GENDARMERIE : 4 298 962 500 F CFA TTC,

POUMPOUMRE : 5 527 237 500 F CFA TTC ;

Les pelouses sont verdoyantes sur les stades de Coton Sport et du CENAJES, le système d'arrosage de l'aire de jeu est fonctionnel ;

Les tribunes sont debout ;

Les finitions sont en cours ;

La vidéosurveillance n'est installée sur aucun de ces stades pour l'instant.

L'avancement des travaux est de l'ordre de **90%** pour les stades de Coton Sport et du CENAJES ;

L'avancement des travaux est de l'ordre de **75%** sur les stades de REYRE et de POUMPOUMREY.

Les mâts d'éclairage sont disponibles sur site à Garoua. Leur installation est en

cours, notamment sur les stades de Coton sport et CENAJES.

Selon l'entreprise, la fin des travaux pour les stades de Coton Sport et du CENAJES pourrait intervenir avant fin Mai 2021, et pour les stades de REYRE et de POUMPOUMREY en fin juillet 2021.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 80% sur l'ensemble du site de GAROUA.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 70% sur l'ensemble du site de GAROUA.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 77% sur le site de GAROUA.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 75% sur le stade principal ROUMDE ADJA et 90% pour son stade annexe, et 00% pour les stades de COTON SPORT, CENAJES, REYREY et POUMPOUMREY.

Des solutions exceptionnelles doivent être trouvées aux difficultés de trésorerie de l'entreprise, de même qu'un suivi de proximité doit être accordé à ces travaux pour qu'ils soient livrés à bonne date pour l'organisation de la CAN CAMEROUN 2021.

Site de BAFOUSSAM**Stade principal de KOUEKONG de 20 000 places assises (Stade de compétition)**

L'infrastructure existe et est en cours d'amélioration avec l'exécution des travaux supplémentaires ci-après :

- Aménagement d'un salon sécurisé pour le Président de la CAF au niveau de la tribune VVIP (changement de tapis) ;
- Agrandissement du salon VIP du niveau R+1 pour obtenir une capacité de 122 places ;
- Création d'une zone media au-dessus de la tribune VIP ;
- Installation d'un ascenseur pour les VIP ;
- Installation des tourniquets pour chacune des entrées y compris câblages ;
- Installation de tourniquet privé pour les handicapés y compris câblage ;
- Installation des climatiseurs en armoires et muraux dans les vestiaires et les bureaux ;
- Fourniture et pose des grilles de sectorisation ;
- Renfort des grilles de sectorisation au niveau tribunes ;
- Mise en place d'une grille de séparation entre les vestiaires des arbitres et les bureaux des organisateurs ;
- Installation d'un tapis en gazon synthétique de couleur verte dans la salle d'échauffement ;
- création d'une porte d'accès à l'aire de jeu avec escalier entre la pelouse et les gradins ;
- Construction d'un escalier central pour accéder au toit.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Ces travaux supplémentaires souhaités par les missions d'inspection de la CAF et objet d'un contrat avec CMEC, sont exécutés à environ 80 % à la date du 13 mars 2021 et doivent être achevées au plus vite.

Le contrat d'entretien confié à l'entreprise CMEC pour ce stade est arrivé à son terme depuis plus d'un (01) an.

S'agissant de l'approvisionnement en eau du stade, quelques sujets majeurs méritent encore d'être réglés.

Il s'agit de :

le raccordement du stade principal au forage existant.

la réparation des réservoirs d'eau fortement endommagés.

Les problèmes d'alimentation du stade en énergie électrique doivent être réglés.

En effet, le stade est alimenté par deux (02) lignes moyennes tension de 30 kV, via deux(02) transformateurs de 1000kva chacun, qui assurent la conversion moyenne tension/basse tension.

La construction de la ligne dédiée au stade principal en provenance de Bafoussam est absolument indispensable. Le stade principal fonctionne actuellement avec un branchement de chantier. Par ailleurs, il faudra veiller à ce que la redondance de la fourniture d'énergie soit assurée sur ce site.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et d'installer un Fly-case ou un OBVAN, d'assurer les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements, et de climatiser les salles techniques et les positions commentateurs.

Les problèmes de fonctionnalité de l'infrastructure de télécommunication doit être réglés.

Cette infrastructure ne dispose pas encore de boîte postale, ni d'une ligne téléphonique permanente. Par ailleurs, le signal des opérateurs de téléphonie mobile demeure indisponible à certains endroits du stade.

Les travaux d'aménagement de la zone media par OPTIMUM se poursuivent.

L'entreprise OPTIMUM réalise des travaux sous la maîtrise d'ouvrage du MINCOM, notamment l'installation des équipements nécessaires aux retransmissions TV, l'aménagement des places commentateurs, des cabines de reportage, des salles de presse et de conférence, de climatisation des salles. Le taux d'exécution desdits travaux est de l'ordre de 80%, et l'entreprise compte achever les travaux en avril 2021.

L'évolution des fissures liées aux tassements différentiels de certaines parties de cet ouvrage doit être observée et traitée.

Les aménagements extérieurs sont achevés.

Le stade principal de Bafoussam fait face à de réelles difficultés de fonctionnement et d'entretien.

On peut observer plusieurs insuffisances sur cette infrastructure :

- fissures profondes ;
- décollage de carreaux de sol et de mur (en particulier, le revêtement de sol des salles réservées à la DGSN doit être refait) ;
- décrochage de battants des vomitoires ;
- détérioration des portes ;
- corrosion diverses ;

expiration des extincteurs ;
 détérioration des peintures ;
défauts d'étanchéité (dans certaines salles, les équipements installés par la DGSN et CAMTEL (ordinateurs et bacs) sont fortement menacés) ;
 défaillances de serrures ;
 défaillances de pompes ;
fuites sur les baches à eau, dans certaines toilettes et dans certains locaux ;
 absence de plaques signalétiques ;
 infiltration d'eau dans certaines pièces ;
 absence de bacs de glace ;
 insuffisance d'urinoirs ;
 absence de meubles dans certains espaces clés ;
chute de plafonds (dans certaines salles, les équipements installés par la DGSN et CAMTEL (ordinateurs et bacs) sont fortement menacés) ;
 détérioration du tartan de la piste d'athlétisme ;
absence d'équipements d'entretien et d'exploitation du stade (il faut les emprunter chez les chinois, qui les donne au gré de leurs humeurs...) ;
 non-conformité des bancs des remplaçants.

La pelouse a été abandonnée par la CMEC depuis que son contrat de maintenance est arrivé à expiration en décembre 2019. Les actions d'épandage d'engrais, des insecticides, de sablage, planimétrie ; défeutrage, désherbage sont à peine réalisées.

La tonte se fait au plus une fois par mois ce qui est très insuffisant par rapport aux exigences de maintenance des pelouses devant accueillir des événements de grande envergure.

Des mesures urgentes doivent être prises pour pallier ces insuffisances observées

Par ailleurs, il convient de rappeler à toutes fins utiles, que tous les dysfonctionnements observés au Stade principal de Ngeme à Limbe, sont susceptibles de se produire au Stade principal de Kouekong à Bafoussam. En effet, ces stades sont pratiquement des stades jumeaux réalisés par la même entreprise CMEC : il y a donc lieu d'anticiper à Bafoussam sur les éventuelles difficultés sur la base de l'expérience vécue à Limbe pendant le CHAN, notamment en ce qui concerne les installations électriques et les sources alternatives d'énergie électrique.

Cinq (05) Stades d'entraînement en construction

Il s'agit de stades de BANDJOUN, Annexe KOUKONG, TOCKET, stades municipaux BAMENDJI et MBOUDA.

Les travaux sont quasiment achevés ;

Les pelouses sont en place ;

Les tribunes sont debout ;

La vidéosurveillance n'est installée sur aucun de ces stades pour l'instant.

L'avancement global des travaux est de l'ordre de 95% ;

Quatre (04) des cinq (05) stades d'entraînement sont déjà réceptionnés ;

Les travaux sont en cours à bonne cadence en ce moment au stade TOCKET à un taux d'avancement de l'ordre de 65%.

Les travaux de cette composante concernant l'organisation de la CAN sont quasiment achevés. Toutefois, les pelouses qui n'ont plus reçu d'entretien approprié depuis les réceptions provisoires des travaux doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Certaines d'entre elles sont asséchées, notamment à MBOUDA et BANDJOUN.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupation majeure.

De façon générale, ces stades d'entraînement doivent être repris en main de toute urgence, et les chinois qui « squattent » ces infrastructures doivent être rappelés à l'ordre.

Travaux supplémentaires souhaités par la CAF lors de sa dernière mission

Les recommandations de la dernière mission CAF concernant la Région de l'Ouest sont en cours d'exécution :

Les travaux du stade municipal de BAFANG ont connus une inflexion pour se mettre à jour aux normes CAF, et se poursuivent suivant un nouveau chronogramme dicté par les contraintes CAN CAMEROUN 2021 ;

L'avancement des travaux est de l'ordre de 70%.

Il est regrettable que l'aire de jeu déjà verdoyante de cette infrastructure ait été démantelée sur 10 cm, et ceci suite à une malfaçon observée (défaut de drainage) sur la couche de substrat mise en œuvre.

L'entreprise CMEC a été retenue et contractualisée pour la réalisation des prestations nouvelles souhaitées par la CAF, en ce qui concerne la réalisation du stade de l'hôtel TAGIDOR : les travaux sont en cours à un taux d'avancement de l'ordre de 70%.

Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 40% sur l'ensemble du site de BAFOUSSAM.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 68% sur l'ensemble du site de BAFOUSSAM.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 85% sur le site de BAFOUSSAM.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 98% sur le stade principal de KOUEKONG et 00% pour l'annexe KOUEKONG, les stades de BANDJOUN, BAMENDZI, TOCKET, MBOUDA et BAFANG.

L'Administration, doit s'assurer de la mise en œuvre en urgence de toutes les diligences visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées.

Site de YAOUNDE-Olembé

Complexe Sportif d'OLEMBE (COSO) (Stade de compétition)

Le coût initial du projet était de **194 361 129 441,44 F CFA TTC.**

Le contrat initial des travaux a été résilié au taux d'avancement d'environ 59% ;

L'entreprise MAGIL CONSTRUCTION a repris le chantier suivant le mode EPCM et est à pied d'œuvre sur le terrain **(selon le Contrat Commercial y afférant, la valeur des travaux concédés à MAGIL est de 83 574 588,00 EUROS).**

La consistance des travaux prévus par le Contrat Commercial N°2020/C/MINSEP/CAB/2020 est la suivante :

- Achèvement des travaux du stade principal de 60 000 places ;
- Achèvement des travaux des deux terrains d'entraînement (annexes A&B), 1000 places chacun ;
- Construction d'un hôtel 4 étoiles, 72 chambres dont 10 suites ;
- Aménagement du site, VRD et stationnements, 2000 places ;

Construction d'un palais des sports d'une superficie de 3950m² incluant 04 vestiaires, 2000 places assises offrant une possibilité d'accueillir simultanément deux (02) compétitions ;

Construction d'une piscine olympique 08 couloirs, d'une superficie de 3950 m², différents bassins, 1000 places, incluant 03 vestiaires ;

Centre commercial (70 boutiques, salles de cinéma et de conférences) ;

Centre sportif extérieur avec 02 terrains de basketball non couverts, 02 terrains de volleyball avec 02 vestiaires non couverts, 04 terrains de tennis.

Phase 1: l'avancement est de l'ordre de 70% selon l'entreprise MAGIL.

Stade principal ou de compétition de 60 000 places assises couvert : de l'ordre 90% selon l'entreprise MAGIL.

De manière générale, les travaux sont en cours sur tous les corps d'état (notamment des travaux MEF).

Deux (02) stades annexes de 1000 places assises chacun, avec tribunes couvertes (stades d'entraînement) : de l'ordre de 80% selon l'entreprise MAGIL.

De manière ramassée, la piste d'athlétisme du stade principal n'attend plus que le tartan ;

Les aires de jeu sont bien en place, et le gazon est en cours d'entretien ;

Les vestiaires sont en attente d'équipements définitifs ;

Les sièges, cameras de surveillance et toiture sont posés.

L'éclairage du stade principal et les huit (08) mâts d'éclairage des stades annexes sont installés.

Les deux (02) stades d'entraînement ont été réceptionnés et utilisés pendant le CHAN ;

Hôtel 04 étoiles de 70 chambres et Centre Commercial : **de l'ordre 52% et 64% respectivement, selon l'entreprise MAGIL ;**

VRD et parkings : **de l'ordre de 12% selon l'entreprise.**

Phase 2 (piscine olympique couverte de 08 couloirs, gymnase multisports couvert de 2000 places assises, tennis club, terrains de basket-ball, de volley-ball, de hand-ball,...) : 00%.

N-B : Selon l'entreprise MAGIL le démarrage des travaux de la phase 2 est subordonné au démantèlement des installations de PICINNI sur le site d'Olembe.

Suivant la planification initiale de l'entreprise MAGIL, les travaux dits « de la phase 1 » nécessaires pour la CAN seraient achevés en août 2020, et la livraison de l'ensemble du Complexe est attendue au courant de l'année 2021. **L'inattendue pandémie du COVID 19 et les retards de mobilisation des financements sont venus remettre en cause cet objectif, et ont induit une régression très significative des effectifs sur le chantier.** Seulement 186 personnes sont mobilisées à date sur ce chantier selon l'entreprise MAGIL.

Avec la connaissance améliorée du contexte COVID, la signature des décrets d'habilitation pour le financement des travaux, et la mobilisation effective de la contrepartie locale du financement, il serait indiqué que l'entreprise MAGIL propose un nouveau planning révisé et réaliste pour une meilleure lisibilité de la conduite de ce projet à son terme à bonne date.

Quelques points bloquants, fortement préjudiciables à l'avancement du projet ont été observés. Il s'agit de :

Absence de connexion CAMTEL (Taux exécution 40%) ;

Non-libération de l'emprise des travaux occupée par le matériel de PICCINI pour

entamer les études de la phase 2 ;

Non-bouclage du financement pour l'achèvement des travaux (financement extérieur).

Les préoccupations de l'heure en rapport avec les travaux du COSO concernent **bouclage du financement pour l'achèvement des travaux, le démantèlement total des installations de PICINNI et l'achèvement des travaux à bonne date.**

L'Administration est appelée à mettre en œuvre toutes les diligences visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées. Il serait souhaitable que les autres Administrations (MINTP, MINFI et MINEPAT) accompagnent le MINSEP dans la mise en œuvre des accords négociés avec MAGIL CONSTRUCTION en vue de l'accélération des travaux à Olembé, dans la perspective de la CAN CAMEROUN 2021.

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et/ou d'installer un Fly-case ou un OB-VAN, d'assurer les pré-câblages et/ou les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements.

De même, un transformateur de grande capacité doit être mobilisé pour supporter la charge importante du COSO, mais également assurer la redondance de la fourniture d'énergie.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupation majeure.

Des dispositions doivent être prises par le MINHDU, la ville de Yaoundé et les entreprises pour l'installation et la mise sous tension de l'éclairage public autour du Complexe, et sur ses aménagements routiers contigus.

Annexe 3 au Stade omnisports de MFANDENA (Stade d'entraînement)

L'avancement des travaux est d'environ 40%. Les travaux de drainage de l'aire de jeu et de constitution des différentes couches sont en arrêt.

L'entreprise évoque pour justifier cet arrêt, des difficultés financières et douanières, et l'absence de missions de contrôle pour son accompagnement.

Néanmoins l'entreprise annonce l'achèvement des travaux en novembre 2021 si toutes les conditions de redémarrage sont réunies dans les meilleurs délais.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 10%.

Stade du complexe BEAC (Stade d'entraînement)

L'avancement des travaux est d'environ 90% et les travaux au ralenti en ce moment.

L'entrepris évoque pour justifier ce ralentissement, des difficultés financières et douanières, des actes de malveillance sur ses travaux et l'absence de missions de contrôle pour son accompagnement.

Néanmoins l'entreprise annonce l'achèvement des travaux en novembre 2021 si toutes les conditions de redémarrage sont réunies dans les meilleurs délais.

Les finitions sont en cours sur l'aire de jeu qui demeure un sujet de préoccupation ;

Les travaux de remise à niveau des mâts d'éclairage existants n'ont pas encore commencé, suite selon l'entreprise, au blocage des matériaux et matériel y afférent au

Port de Douala.**De même, des travaux de vidéosurveillance n'ont pas commencé au Complexe BEAC.****Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 10%.****La date réelle d'achèvement complet de l'ensemble des travaux reste un réel sujet de préoccupation.****Stade de NGOA EKELLE**

Tous les matériels et équipements sont livrés sur ce stade existant. Il est urgent de tester la fonctionnalité de ces matériels et équipements qui n'ont plus fonctionné depuis plus d'un (01) an.

L'aire de jeu, sujet majeur de préoccupation suite à son amochage par les installations anti COVID-19, a été réhabilitée. La pelouse totalement verdoyante est en cours d'entretien. Les travaux de réhabilitation sont exécutés à 95%. Il reste à finaliser le curage et la remise à niveau les caniveaux périphériques

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 86% sur l'ensemble du site de YAOUNDE.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 45% sur le site d'OLEMBE et 100% sur le site de MFANDENA et à 70% pour l'International Boardcasting Center (IBC) à YAOUNDE. Il convient de signaler que le Maître d'ouvrage a transféré l'IBC à la Maison de la Radio.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 100% sur le site de MFANDENA (stade principal et annexes 1 et 2), 100% au stade militaire, environ 35% à OLEMBE, 00% pour l'annexe 3 et le stade BEAC en chantier.

Site de DOUALA**Complexe Sportif de JAPOMA (CSJ)**

Le coût du projet est de **165 996 000 000 F CFA TTC** ;

L'entreprise et l'Assistant à maîtrise d'ouvrage en charge de la conception/ réalisation du Complexe sont à pied d'œuvre ;

L'avancement global des travaux est l'ordre de 96%.

Les travaux concernent notamment les composantes ci-après :

Stade principal (Stade de compétition) (le taux d'exécution est de 100%) ;

Deux (02) stades annexes de 1000 places assises chacun (stades d'entrainement) (100%) ;

Les travaux sont achevés ;

Les opérations de « commissioning » des systèmes déployés sont en cours.

Cette composante concernant l'organisation du CHAN est quasiment prête. Tous les autres ouvrages sont en cours d'achèvement sur ce chantier, même si un ralentissement significatif est observé suite à la pandémie du COVID 19.

Il s'agit de :

La piscine olympique couverte de 08 couloirs et 1000 places assises **(56%)** ;

Le gymnase multisports couvert de 2000 places assises **(68%)** ;

Les courts de tennis **(97%)** ;

Les terrains de volley-ball **(97%)** ;

Les terrains de hand-ball **(97%)** ;

terrains de basket-ball **(97%)** ;

le terrain multisports (volley-ball et hand-ball) **(97%)** ;

les parkings et VRD **(97%)**.

La situation sur ce chantier est la suivante pour le STADE PRINCIPAL :

Aire de jeu :

La situation préoccupante de la pelouse trouve progressivement une solution avec l'arrivée d'un matériel approprié à la pose et l'entretien de la pelouse. En outre, l'entreprise a révisé le protocole de travail. En conséquence à date, la qualité de l'aire de jeu s'est considérablement améliorée. Néanmoins, il y'a lieu de garder un regard attentif sur l'évolution du traitement de cette pelouse.

L'état de la pelouse est à améliorer compte tenu de l'insuffisance de densité du gazon ;

Tribunes :

Les tribunes du stade de JAPOMA à ce jour sont fin prêtes.

Cependant on observe la décoloration des sièges et problème d'étanchéité au niveau de la charpente.

Plomberie : Les défaillances observées sur le système de climatisation doivent être corrigées.

Système d'éclairage :

L'éclairage a été testé et à un minimum de 500 lux pour les compétitions d'athlétisme et 3600 lux pour les matches de football.

Ecrans géants :

Les écrans géants fonctionnent, mais nécessitent encore quelques ajustements et réglages.

Sources d'énergie :

A ce jour, le stade de JAPOMA est alimenté par une source secondaire d'énergie électrique fournie par la société ENEO et deux groupes électrogènes. **La société ENEO doit démarrer les travaux d'un départ dédié de 08 mégawatts**, afin d'assurer la redondance de la source d'alimentation, conformément aux exigences minimales du cahier de charge de la CAF. **Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones).**

Vestiaires :

Les vestiaires des joueurs et des officiels sont impeccables.

Surveillance/Sécurité :

La surveillance au sein du stade de JAPOMA couvre l'ensemble du Complexe à l'exception du grand parking de 6 000 places réalisé par l'entreprise COMAR : il faut finaliser les travaux de déploiement des éléments actifs du système de vidéo surveillance (installation des caméras de vidéosurveillance dans le grand parking de 6000 places, finaliser le déploiement les équipements actifs au point de contrôle et de sécurité du niveau 5, au gymnase et à la piscine olympique). Une bonne collaboration est observée entre la DGSN et YENIGUN.

En ce qui concerne la circulation des personnes, la signalétique doit être améliorée. Pour la sécurité des personnes des tests de sécurité par les pompiers et e les recommandations faites doivent être prises en compte par l'entreprise.

De même, il est nécessaire que le MINSEP sollicite que la Direction de la protection civile se déploie sur le terrain pour l'évaluation du site de JAPOMA.

Une attention particulière doit être accordée aux rapports de ces institutions.

Billetterie :

La billetterie reste l'un des sujets les plus préoccupants. **La cohérence du fonctionnement « hard –soft » reste à garantir.**

La part de choses doit être faite entre le système mis en place par l'entreprise YENIGUM et la proposition du prestataire retenu pour le CHAN.

Espaces média :

Toutes les salles réservées aux médias sont prêtes, à l'exception du **studio TV**.

En outre, des dispositions doivent être prises pour la réalisation des aménagements nécessaires aux emplacements retenus pour recevoir les fly-cases.

Réseau CAMTEL:

Des dispositions provisoire avait été prises dans la perspective du CHAN et fibre optique a été installée.

De même, le pylône commun destiné à la couverture « outdoor » du stade en signal pour chacun des opérateurs de téléphonie mobile n'étant pas encore construit, des travaux de raccordement palliatif du Complexe Sportif en collaboration avec l'entreprise YENIGUN (qui doit fournir la sécurité du réseau (Fire)) ont été réalisés à date.

Toutefois, **il est urgent que les deux (02) lignes définitives dédiées soient réalisées par CAMTEL pour garantir la sureté, la fiabilité et la redondance du dispositif.** Les travaux de CAMTEL sont exécutés à environ 85%. (100% sur la voie provisoire 1 et 70% sur la voie 2).

Deux (02) difficultés majeures : sur la voie 1, les retards des travaux de la Pénétrante Est, et difficultés financières sur la voie 2.

Voies d'accès :

Les travaux sur la RN3 ont commencé, mais sont en arrêt en ce moment. L'Administration doit se mobiliser de façon exceptionnelle pour régler les problèmes de financement et permettre que ces travaux reprennent et s'accélèrent.

Circulation des eaux :

Un accent particulier doit être mis sur l'assainissement général du stade. Il y'a lieu de parcourir les coins et les recoins de tout le stade pour éviter des stagnations et s'assurer du drainage idoine des eaux de ruissellement .

Etanchéité :

Il y a lieu de vérifier la tenue de la peinture sur certains murs exposé à l'écoulement des eaux inopportunes.

Par ailleurs, tous les problèmes d'étanchéité doivent être résolus au plus vite.

La situation des **terrains d'entraînement de JAPOMA** est la suivante :

Aires de jeu : Les aires de jeu sont en bon état.

Système d'éclairage : **Le système d'éclairage fonctionne à merveille.**

Vestiaires : Les vestiaires des joueurs et des officiels sont en très bon état.

Réseau CAMTEL : Les travaux du pylône en vue du rayonnement « outdoor » du signal de tous les opérateurs de téléphonie mobile permettra la couverture des stades d'entraînement.

S'agissant spécifiquement du **STADE ANNEXE 1 :**

les travaux de sautoir sont en cours d'exécution,

les alentours de la piste d'athlétisme sont insalubres,

les gradins sont sales,
 le mur à l'angle de l'infirmierie est endommagé,
 la piste d'athlétisme est en mauvais état,
 le tartan n'est pas uniforme,
 la qualité de la peinture qui s'efface déjà est questionnable ;
 des différences d'épaisseur sont observées entre les lignes

Le **STADE ANNEXE 2** n'appelle pas de commentaires particuliers autres que l'insalubrité de ses alentours.

GYMNASE :

- Gros œuvre quasi achevé ;
- travaux de lots technologiques en cours de finition
- travaux de l'aire de jeu à exécuter.

PISCINE :

- Gros œuvre quasi achevé
- couche de la base bétonnée achevée et en attente de revêtement au niveau du bassin ;
- travaux de lots technologiques en cours de finition.

De façon générale, on note les problèmes ci-après :

- état préoccupant de l'aire de jeu du stade principal ;
- arrivées et remontées des eaux dans le vide sanitaire ;
- problème d'étanchéité au niveau de la charpente du stade principal
- fissures apparentes sur les murs et le sol du bâtiment à plusieurs endroits;
- signal d'internet faible et absent dans certaines pièces du bâtiment ;
- réseau téléphonique mobile faible et inexistant par endroit ;
- signalétique incomplète ou inappropriée sur le site ;
- non-respect de l'article 4 du marché relatif à la langue : les indications sur les différents systèmes sont en Turc ;
- **L'absence de clôture générale autour des installations, notamment au niveau du parking de 6000 places, et l'absence des caméras de vidéosurveillance demeure des sujets majeurs de préoccupation.**

L'Administration doit mettre en œuvre toutes les diligences visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées.

L'Administration doit mettre en œuvre toutes les diligences réglementaires de prise en main des installations avant toute compétition, et autant que possible éprouver les installations.

Stades de BONAMOUSSADI (2000 places) et MBAPPE LEPPE (4000 places)
 (stades d'entraînement)

Le coût du projet est de **6 600 006 207 F CFA TTC.**

Les tribunes sont déjà en place, de même que les pelouses.

Les travaux de finition se poursuivent.

Le **taux d'avancement des travaux** est de l'ordre de **80%.**

Les travaux de cette composante concernant l'organisation de CAN CAMEROUN 2021 seront substantiellement achevés pour permettre le déroulement sans heurt de cette compétition.

La situation est la suivante sur le terrain :

Aires de jeu : La qualité de la pelouse est bonne à BONAMOISSADI, mais très préoccupante à MBAPPE LEPPE faute d'entretien depuis l'occupation du site par le MINSANTE.

Tribunes : Les tribunes du stade sont quasiment achevées.

Système d'éclairage : Le système d'éclairage n'est pas encore fonctionnel faute d'armoires électriques, même si les mâts, le câblage et les projecteurs sont déjà en place.

Vestiaires : Les vestiaires des joueurs et des officiels sont quasiment achevés.

Sécurité : Il est impératif que ces installations soient bien sécurisées, maintenues et entretenues.

Voies d'accès : Les voies d'accès sont en cours de finalisation à BONAMOISSADI.

Il reste à fournir, à poser ou à finaliser les armoires et coffrets électriques des mâts.

Il reste à achever les travaux de :

finitions de la bâche à eau ;

vidéosurveillance ;

mise en place de la fibre optique de CAMTEL.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 40%.

Ces travaux pourraient être achevés d'ici la fin du mois d'octobre 2020 selon l'entreprise en charge des travaux, avec quelques réserves en ce qui concerne le chantier du stade MBAPPE LEPPE où la présence des installations du MINSANTE empêche encore l'évolution de l'entreprise.

Stade omnisports de BEPANDA de 36 000 places assises et son annexe, (stades d'entraînement)

Le coût du projet est de 71 550 000 000 F CFA TTC.

Les travaux en cours d'achèvement ont connu un sérieux ralentissement lié à la crise sanitaire du COVID 19.

Les finitions se poursuivent essentiellement dans les bâtiments, le parking et les voies d'accès.

Les tribunes et les pelouses sont prêtes.

Le taux d'avancement des travaux est d'environ 90%.

Les travaux de ce stade concernant l'organisation du CHAN 2020 ont connu un ralentissement significatif sur le volet « infrastructures de télécommunications » en cours de réalisation par l'entreprise OPTIMUM, suite à un déficit de collaboration et l'intransigeance de l'entreprise MAGIL, mais aussi l'avènement de la pandémie du COVID 19.

L'administration doit s'investir sans compter pour lever les blocages éventuels sur le chantier de MAGIL.

La situation sur le terrain est la suivante :

Aire de jeu : La qualité de la pelouse est irréprochable. Le marquage de la piste d'athlétisme est fait.

Tribunes : Les tribunes du stade sont complètement finies.

Système d'éclairage : Il faut se rassurer que les 2000 lux requis sont installés et surtout qu'un certificat a été délivré à cet effet.

Sources d'énergie : Les deux (02) arrivées d'ENEO sont déjà disponibles.

Vestiaires : Les vestiaires des joueurs et des officiels sont en très bon état.

Bureaux : Les bureaux du stade sont en bon état, mais il faut se rassurer que le mobilier et les équipements y sont installés au plus vite.

Sécurité : L'installation des équipements de vidéosurveillance est partielle, et le mobilier n'est pas encore disponible pour les salles de commande.

Billetterie : Le problème de fonctionnement de la billetterie doit être réglé comme pour tous les autres stades.

Espace média : A ce jour, les médias ne peuvent pas encore fonctionner au stade de BEPANDA. En effet, les équipements actifs disponibles sur site sont en cours d'installation dans les espaces médias. Toutefois, les préoccupations de l'entreprise OPTIMUM relativement à la sécurisation du site, induisent un ralentissement compréhensible des travaux.

Réseau CAMTEL : La fibre optique est déjà installée, mais ne peut pas encore être utilisée comme dans la plupart des installations de ce stade. Les équipements actifs seraient inclus dans les travaux de la deuxième phase. Il serait urgent que la haute hiérarchie réunisse des conditions d'exécution des travaux de cette deuxième phase. Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 40%.

Voies d'accès : Les deux (02) voies requises sont disponibles, et il serait souhaitable que la troisième voie soit aménagée pour une fonctionnalité optimale du stade de BEPANDA.

Le démarrage des travaux de la tranche 2 de BEPANDA reste un sujet majeur de préoccupations.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 36% sur l'ensemble du site de DOUALA.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 90% sur le site de JAPOMA et 90% sur le site de la REUNIFICATION

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 90% sur le site de JAPOMA (stade principal et annexes 1 et 2), 50% au stade de la Réunionification et annexe, 00% aux stades MBAPPE LEPPE et BONAMOISSADI.

Site de BUEA/LIMBE

Stade principal de NGEME (Stade de compétition)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. Cet ouvrage commence à porter quelques stigmates liés à l'usure. Il faudra veiller à le maintenir en parfait état de servir.

Le contrat d'entretien confié à l'entreprise CMEC pour ce stade est arrivé à son terme et doit être clôturé. Un nouveau contrat d'entretien doit être envisagé.

L'approvisionnement en eau sur ce site par CAMWATER doit être une préoccupation permanente, et les travaux de construction de forage en cours doivent s'achever au plus vite.

La maintenance de l'aire de jeu doit être assurée pour garantir la qualité de la pelouse, notamment éviter l'envahissement et la destruction de la pelouse par des chenilles et autres insectes. Le sablage, le compactage et traitement de la pelouse s'imposent pour améliorer l'uni de l'aire jeu et son aspect visuel.

Tous les travaux « courant faible » doivent être contrôlés et remis à jour, notamment téléphonie, télévision, internet, centrale technique de contrôle, gestion de la billetterie, horlogerie, système interne de vidéosurveillance,.....

L'installation des systèmes et dispositifs de production et de diffusion (notamment à l'international) des signaux audio et vidéo doivent être achevés au plus vite.

L'écran géant doit être remis en fonctionnement.

Rien à signaler sur le système de vidéosurveillance. Seule la mise à disposition sur site par la

DGSN des opérateurs du système est attendue.

Les nombreuses recommandations de la CAF et de la DGSN en rapport avec la sécurité doivent être scrupuleusement respectées, pour que la surveillance et la sécurité de ce stade soient garanties. (Installation de caméras supplémentaires, Aménagement des issues d'évacuation d'urgence, Installation de dispositifs de transfert des foules des tribunes vers la pelouse, Indication de la capacité maximale de sécurité du stade, obtention de tous les certificats de sécurité, mise à disposition du plan d'évacuation d'urgence, Indication de la date d'activation du dispositif de contrôle d'accès....)

L'éclairage public doit être rétabli à l'intérieur du stade et achevé à l'extérieur du stade. Certains projecteurs d'éclairage de l'aire de jeu doivent être remplacés.

Le problème du fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication doit être réglé en liaison avec les entreprises CMEC et CAMTEL (CAMTEL devra disposer de tous les mots de passe).

Le système « sécurité incendie » doit être remis à jour, de même que tous les extincteurs.

Les défaillances observées sur le réseau de plomberie doivent être corrigées.

Les défaillances observées sur le système de climatisation doivent être corrigées.

Le nombre de toilettes doit être porté à 5 (au lieu de 3).

Le portail du stade défectueux doit être réfectionné.

Les installations vandalisées ou volées doivent être rétablies.

Les prestations supplémentaires prescrites par les missions d'inspection de la CAF et objet d'un contrat avec CMEC doivent être exécutées au plus vite.

Certains travaux de génie civil doivent être repris notamment en ce qui concerne sur certaines zones la peinture, le carrelage, le plafond la réparation de fissures.

Le groupe électrogène disponible doit être entretenu et des dispositions doivent être prises pour qu'il prenne instantanément le relai en cas de coupure de l'alimentation ENEO. La capacité de cette source alternative doit être renforcée, notamment par la mobilisation de groupes supplémentaires suivant les exigences de la CAF. Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones).

La signalétique doit être améliorée.

Il est impératif de s'assurer de la disponibilité de tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de cette infrastructure, notamment les drapeaux de coins de réserve, les barres horizontales et le gazon synthétique derrière les buts, le tapissage des salles d'échauffement, le remplacement de bancs de touche, les filets pour les buts fixes et mobiles, pompes électriques, tableaux de remplacements manuels,.....

Stade « MOLYKO » (Stade d'entraînement)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. Aucune inquiétude majeure n'est à signaler. Toutefois, il faudra veiller à la maintenir en parfait état de servir. Une attention particulière doit être accordée à l'aire de jeu qui doit être convenablement entretenue. Les projecteurs défectueux doivent également être remplacés.

Stade « Middle FARM » (Stade d'entraînement)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. En ce moment, **l'aire de jeu est un sujet majeur de préoccupation, en absence d'entretien depuis la transformation de cette infrastructure en Centre de Riposte au COVID-19.**

Il faut s'assurer que les problèmes d'entretien de cette infrastructure sont réglés, notamment :

- L'état préoccupant de l'aire de jeu : **le Gazon n'est pas entretenu depuis plusieurs mois du fait de l'occupation du site par le MINSANTE ;**
- L'entretien et la remise en état du système d'arrosage ;
- Le niveau d'éclairage de l'aire de jeu (plusieurs projecteurs grillés) ;
- L'entretien et la remise en état du système d'éclairage du bâtiment ;
- L'entretien et la remise en état de l'éclairage des esplanades et parkings ;
- Toutes les composantes « courant faible » doivent être contrôlés et remises à jour, notamment téléphonie, télévision, internet, centrale technique de contrôle, horlogerie, système interne de vidéosurveillance,.... ;
- La vérification et mise à jour du système de sonorisation ;
- La remise en état de l'horlogerie ;
- La remise en état du système « sécurité incendie », de même que tous les extincteurs ;
- La remise en état du système « vidéosurveillance », et le remplacement des caméras défectueuses ;
- L'entretien et la remise en état du système de climatisation ;
- L'entretien du forage existant ;
- La correction des fissures et carrelage défectueux sur le bâtiment ;
- Le complément des sièges manquants ;
- L'achèvement de l'aménagement du parking.

L'Administration devra porter une attention particulière sur l'état des pelouses à BUEA et LIMBE.

Stade « CENTENARY » (Stade d'entraînement)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. **Néanmoins, il faut s'assurer que les problèmes d'entretien de cette infrastructure sont réglés, notamment :**

- L'état préoccupant de l'aire de jeu (pelouse clairesmée et présentant des problèmes d'uni) ;
- Le niveau d'éclairage de l'aire de jeu (plusieurs projecteurs grillés) ;
- Le remplacement des batteries du générateur ;**
- La mise à jour du système de sonorisation (remplacement de certains hauts parleurs) ;
- La remise en état de l'horlogerie ;
- La remise en état du système « sécurité incendie », de même que tous les extincteurs ;
- La remise en état du système « vidéosurveillance », et le remplacement des caméras défectueuses ;
- Le relèvement du nombre de toilettes à 5 (au lieu de 3) ;
- L'entretien et la remise en état du système de climatisation ;
- La mise en fonctionnement du forage ;
- La correction des fissures et carrelage défectueux sur le bâtiment ;
- l'aménagement du parking sud.

L'Administration devra porter une attention particulière sur l'état des pelouses à BUEA et LIMBE.

Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 60% sur l'ensemble

du site de BUEA/LIMBE

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 43% sur l'ensemble du site de BUEA/LIMBE.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 90% sur le site de BUEA/LIMBE.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 100% sur le site de LIMBE/BUEA (stade principal et annexe, CENTENARY stadium, MIDDLE FARM stadium, MOLYKO stadium).

l'achèvement du programme Economique et Financier- FEC, validation du plan de riposte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales et préfiguration des négociations en vue de la conclusion d'un nouveau programme

Le Gouvernement du Cameroun a mis en œuvre un Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par un accord triennal de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) au cours de la période 2017-2020, dans un contexte économique et sécuritaire difficile. Ce programme qui est arrivé à son terme le 30 septembre 2020, a permis de restaurer la viabilité financière et la stabilité externe à travers la conjugaison des politiques d'ajustement budgétaire et de politique monétaire appropriée, et de jeter les bases d'une croissance forte et inclusive à moyen terme.

Cependant, la pandémie de la COVID-19 a malheureusement érodé une partie des progrès atteints grâce à ce programme. Toutefois, les autorités ont bénéficié du soutien du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de la Facilité de crédit rapide (FCR) approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 4 mai et le 21 octobre 2020.

Afin de contenir la propagation de la pandémie liée à la COVID-19, le PM/CG a pris en application des Très hautes instructions du Président de la République dans le cadre du Plan de riposte contre la Covid 19 et ses répercussions économiques et sociales, une série de mesures restrictives relatives à la circulation des personnes et des biens. Ces mesures, en plus de la perte d'emplois, ont fortement contribué à réduire l'activité dans plusieurs secteurs de l'économie et les recettes publiques par rapport à nos projections pre-COVID-19 pour 2020, suite à l'effritement de la demande extérieure et intérieure et aux ruptures des chaînes d'approvisionnement en produits intermédiaires. Le concours financier d'urgence du FMI s'est avéré déterminant pour disposer des ressources nécessaires à la riposte contre la crise sanitaire et économique, mobiliser des appuis budgétaires des autres partenaires, et ainsi nous permettre de contenir la propagation de la pandémie et d'atténuer son impact négatif sur notre économie.

En outre, les travaux de validation de l'avant- projet de loi de finances de l'exercice 2021 ont été conduits dans les SPM conformément à la circulaire n°001/CAB/PRC du 10 juillet 2020 qui fixe les orientations de la politique budgétaire de l'Etat pour ledit exercice. Ces travaux sont intervenus dans un contexte économique et financier marqué par le besoin de définir un cadrage macroéconomique et budgétaire réaliste mais en cohérent avec les orientations de relance Post COVID du secteur économique pour l'exercice 2021. A cet effet, il avait été évoqué au rang des questions spécifiques : (i) l'accélération du processus de

décentralisation à travers la prise en compte de l'instauration des Conseils Régionaux (provision de 10 milliards de FCFA) et l'affectation des ressources transférées dans une annexe à part entière plutôt que dans la morasse du Chapitre Budgétaire du MINDDEVEL ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre du plan de riposte global contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales, à travers l'allocation de près de 150 000 000 000 de FCFA, dont 100 000 000 000 de FCFA pour le Fond de Solidarité National et 50 000 000 000 de FCFA pour la mise en œuvre d'un Plan de *soutien à la production locale à grande échelle des produits de consommation de masse*. ; (iv) le relèvement des emprunts, garanties et avals de l'Etat, en direction notamment au secteur privé lesquels sont passés de 40 000 000 000 000 de FCFA à 200 000 000 000 de FCFA ; la baisse du taux d'imposition sur les sociétés de 30% à 28 %, la diminution du taux de la taxe d'abattement de 2 à 3 %, la suppression de la taxe à l'essieu pour les transporteurs, la suppression de la taxe de séjour pour les opérateurs hôteliers ; la poursuite des mesures fiscales de soutien, en vue de l'amélioration du climat des affaires ; (v) le relèvement de la budgétisation des fonds de contrepartie du MINTP sur enveloppe additionnelle globale de 15 milliards de FCFA.

En matière de dépense publique d'investissement, il a été institué un plan de soutien à la production locale des produits de masse dont l'ébauche a été présentée au Cameroon Business Forum 2020. De même que des directives ont été données allant dans le sens de la mise en service des infrastructures connexes des grands projets structurants, du PLANUT et du PTS jeune, ainsi que les préparatifs du CHAN 2020 et de la CAN 2021.

En vue de la transformation structurelle de l'économie camerounaise, le Gouvernement a validé sous le haut patronage du PM/CG, la stratégie Nationale de Développement (SND 30) sur la période 2020-2030 afin de réaliser une croissance forte, soutenue et inclusive, de recevoir des financements adéquats et de mener une politique budgétaire compatible avec la lutte contre l'expansion de la pandémie de la COVID-19, et la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme sur la maturation des projets d'investissement implémentée par le décret N° 2018/4992/PM DU 21 JUN 2018 est désormais effective et devra être complétée par le positionnement des Projets d'Investissement Prioritaires (PIP), en amont du processus budgétaire lors de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Bien plus, la première session du Comité Interministériel d'experts chargé d'examiner les demandes d'approbation des Maîtres d'ouvrages atteste de l'institution du visa de maturité, comme un préalable à la recherche des financements et à leur inscription dans le cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finances initiale.

Pour ce qui est de la qualité du portefeuille de la dette publique, elle demeure viable à 42%, en dessous du critère de convergence de 70 % mais elle est souvent considérée par le FMI comme à risque élevé, en raison notamment du ratio dette/exportations. Les réformes en cours permettront notamment: (i) de revoir la politique relative aux plafonds d'endettement public dans la mesure où les seuils d'endettement se baseraient désormais sur la Valeur Actuelle Nette (VAN) de la dette publique ; (ii) de recevoir une allocation des Droits de Tirages Spéciaux du FMI qui viendraient abonder les réserves des Etats à la BEAC ; de renforcer le rôle du CNDP dans la mise en œuvre de la stratégie d'endettement et le suivi des passifs latents du budget de l'Etat.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le Budget 2020 du programme n°01 des SPM se chiffre en AE et CP à **FCFA 1 812 061 575**. Ce budget a été consommé à hauteur de **99,8%**.

S'agissant du budget 2021 du programme n°01 qui s'élève à la somme de **FCFA 2 058 152 000**. Il y a lieu de dire qu'au second trimestre, son taux d'exécution est de **82,86%**.

Le budget alloué aux activités du programme n°02 au titre de l'exercice 2020 est de **FCFA 13 578 509 831**. Son taux d'exécution au terme dudit exercice budgétaire est estimé à **99,46%**.

Pour ce qui est de l'exercice 2021, le programme n°02 est doté d'une enveloppe de **FCFA 15 617 848 000**. Le taux d'exécution au terme du troisième trimestre de l'année est de **89,47%**.

D'une manière spécifique, s'agissant de l'exécution du budget de l'exercice 2020 du **programme n°2** dans sa composante « fonctionnement » qui est évalué à la somme de FCFA 9 325 357 150, il y a lieu de signaler que celui-ci est consommé à hauteur de 84,93% au troisième trimestre.

La part des investissements dans le budget 2020 du **programme n°2** est évaluée à 4 673 787 000 FCFA. Son taux d'exécution est évalué à 99,86%.

S'agissant du BIP 2021 qui est de 5 000 000 000 FCFA, son exécution rendu au troisième trimestre de l'année, est de **99,58%**. Celui-ci connaît un taux aussi élevé grâce à la capacité de consommation de l'entreprise en charge de la construction du bâtiment R+7 en chantier dans les SPM.

■ 3.3. PERSPECTIVES

a. Difficultés rencontrées

Au rang des difficultés majeures rencontrées, il y a la gestion des structures rattachées. En effet, les enveloppes budgétaires régulièrement allouées aux Services du Premier Ministre ne permettent pas toujours de prendre entièrement en compte leurs besoins en fonctionnement dans le chapitre budgétaire des SPM comme le prévoit la réglementation en vigueur. Les SPM sont obligés de saisir chaque fois le MINFI ou le MINEPAT en fonction de la nature des demandes, pour prendre une partie des charges de ces structures dans le chapitre commun des administrations. Par conséquent, ils ne sont pas toujours servis à temps et il devient difficile pour elles de respecter leurs chronogramme d'activités.

Par ailleurs, la persistance de l'implémentation du blocage de précaution intervenu après le cadrage définitif du budget rend non seulement très difficile la mise en œuvre de certaines activités programmées mais aussi ne garantit plus l'atteinte des résultats escomptés au regard de la diminution des crédits initiaux.

Par ailleurs, il y a lieu de faire état des effets ravageurs de la COVID-19 sur l'économie Camerounaise qui conduit à une rareté de ressources financières.

Enfin, au niveau du MINFI et notamment de la Direction Générale du Trésor et de la Coopération Monétaire, il y a la persistance de lenteurs administratives dans le traitement des dossiers des SPM, qui génère de réelles difficultés, notamment pour le

paiement de certaines prestations urgentes.

b. Propositions de solutions

Pour remédier à l'ensemble des problématiques relevées, il y aurait lieu d'instruire au niveau du MINFI un traitement plus diligent des dossiers relevant des administrations de souveraineté à l'instar des SPM.

De plus, il y a lieu d'instruire l'introduction intégrale des sollicitations budgétaire des structures rattachées dans le chapitre 04, conformément aux dispositions contenues dans les textes qui les créent, ainsi que la création d'un chapitre budgétaire pour le Conseil National de la Communication qui bénéficie de l'autonomie juridique et financière et dont les besoins sont estimés en milliards de FCFA.

Dans le même ordre d'idée, au regard du pointage effectué en rapport avec les engagements des entreprises en charge des travaux de réhabilitation de l'immeuble abritant les services du Secrétariat Général des Services du Premier Ministre, instruire le MINFI via la DGTCFM, de mettre sur pied un plan de paiement en cohérence avec la conjoncture, ceci à l'effet d'assurer une pérennité des activités de ces entreprises qui contribuent de façon notoire à l'essor du tissu économique du Cameroun.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans le cadre de sa vision de développement à long terme, le gouvernement camerounais, sous la Très Haute impulsion du Président de la République, s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

A cet égard, la SND30, qui est venu supplanter le DSCE (2010-2019), constitue le référentiel majeur de l'action des pouvoirs publics pour poursuivre la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) mais aussi stabiliser les horizons de planification et intégrer les retards enregistrés dans la mise en œuvre du DSCE. C'est en quelque sorte le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays, dont la mise en œuvre satisfaisante interpelle tous les acteurs de la vie publique au Cameroun.

Dans ce contexte, le **Gouvernement est directement interpellé pour assurer la promotion de la gouvernance publique** à tous les échelons de la vie de la Nation, sous la très haute impulsion du Chef de l'Etat. Cela induit inévitablement la prise des mesures fortes pour **moderniser la gestion des finances publiques**.

C'est ainsi que depuis la promulgation de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2013, le Gouvernement camerounais est entré dans une nouvelle ère de rationalisation de la gestion des finances publiques, qui consacre notamment le passage d'une gestion budgétaire jadis assise sur une « logique de moyens », vers un nouveau paradigme budgétaire orienté vers « les résultats ».

Désormais, les budgets programmes qui en découlent reposent sur un certain nombre d'outils

de planification, notamment le Cadre de Dépenses à Moyen Terme, qui est un instrument de programmation financière pluriannuelle intégrant à la fois les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Celui-ci se présente sous forme d'un rapport qui est élaboré par chaque administration sectorielle avec l'appui technique du MINEPAT, conformément au Guide et rendu public au plus tard à la fin du premier semestre de chaque exercice.

Les Services du Premier Ministre, à l'instar des autres administrations, ne dérogent pas à cette nouvelle exigence. En tant qu'administration publique spécifique, **ces Services accompagnent le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans la mise en œuvre effective de la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République.**

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le bilan stratégique qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans les programmes opérationnel et support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

- a. La première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;
- b. La seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de *reporting* des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartiendra de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à périodicité mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la production effective des livrables prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et de prendre les mesures correctives, le cas échéant, en fonction du système d'information sur la performance mis en place.

En outre, le rôle des contrôleurs de gestion sera désormais déterminant pour garder le cap. En effet, la systématisation de leurs activités à travers des revues mensuelles et trimestrielles des programmes en interne permettra aux SPM d'être proactifs et d'anticiper sur les ajustements nécessaires à opérer.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 010

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	Accroître de 37,56% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	Taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	45	90	Relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT	Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	Taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	40	90	Relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	Taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	60	95	Relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité
04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	Taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	30	100	"relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère culturelle et communicationnelle ;"
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	Taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	51	90	"relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers dont l'objet a trait à l'éducation, à la formation et à la recherche ;"

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	Taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	45	90	"relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères sectoriels ; Rapports d'activité des programmes et projets ; Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers dont les problématiques portent sur les infrastructures et les grands projets en cours ;"
----	--	--	--	----	----	---

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 011

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE

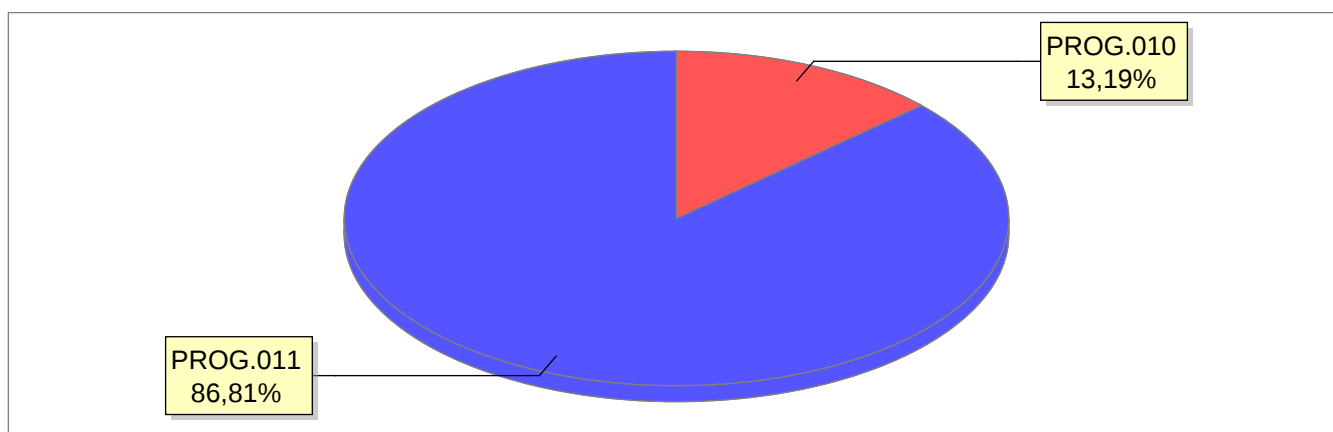
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	Améliorer le cadre de travail	Nombre d'infrastructures aménagées ou construites	3	4	Nombre d'attestation de service fait; Nombre de procès verbaux établis et signés
02	MODERNISATION DES EQUIPEMENTS	Se doter d'outils de travail performants	Proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	65	100	registre de décharge du matériel
03	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM	Délai moyen de mise à disposition des moyens généraux (en jours)	4	4	"Demande de matériel ; Les registres de décharge ;"
04	AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	25	100	"Liste des décrets réglementant l'octroi des avantages ; Fiches de décharge des diverses primes ; Liste complète des personnels."
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	-0,01	100	"Ordres de mission; Rapport de mission;"
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services	Nombre de solutions informatiques déployé	5	8	Nombre d'attestation de service fait
07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	50	100	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

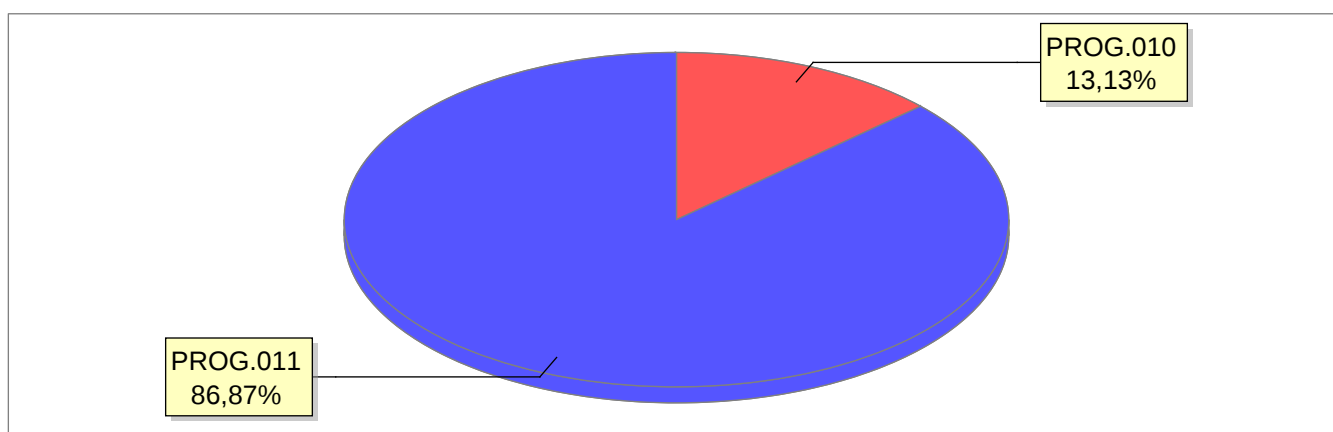
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
010	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	2 521 521 000	2 521 521 000	0	0	2 521 521 000	2 521 521 000
011	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	11 177 479 000	11 177 479 000	5 422 336 000	5 500 000 000	16 599 815 000	16 677 479 000
TOTAL		13 699 000 000	13 699 000 000	5 422 336 000	5 500 000 000	19 121 336 000	19 199 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 010

DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION
GOUVERNEMENTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ETIENNE MODESTE ASSIGA ATEBA

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif de ce programme est l'amélioration en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux. Plus spécifiquement, ce premier programme veut impulser, diriger et coordonner l'action gouvernementale en vue de la mise en oeuvre de la politique de la Nation.

Son efficacité sera, le cas échéant, appréciée à l'aune d'un indicateur portant sur Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux. Ce taux a été fixé à 80% en termes de cible au regard de la spécificité de la mission des Services du Premier Ministre, qui consiste en la coordination de l'activité gouvernementale. Ce qui suppose que les SPM doivent servir d'exemple aux autres administrations sectorielles. Les actions prioritaires à mener dans le cadre de ce premier programme dit opérationnel et/ou stratégique sont : (1) Pilotage et suivi de la mise en uvre des affaires publiques et institutionnelles; (2) Pilotage et suivi de l'action économique et financière ; (3) Pilotage et suivi de la mise en uvre des politiques sociales et de sante publique ; (4) Pilotage et suivi de la mise en uvre des politiques culturelles et de communication ; (5) Pilotage et suivi de la mise en oeuvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche ; (6) Pilotage et suivi de la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	%	2020	60,2	2022	90

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Objectif	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE,DE LA PROSPECTIVES, DU BUDGET ET DES FINANCES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES; DIVISION DU SUIVI; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES, DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES; DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE; DIVISION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME; DIVISION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES; DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE; DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE; DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS; SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINE; DIVISION DE L'AGRICULTURE, DES FORETS,DE LA FAUNE ET DE L'ENVIRONNEMENT; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux dossiers à caractère public, économique et financier, culturel et sportif, infrastructurel; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Moyenne pondérée des différents niveaux de mise en œuvre des programmes et projets ; -Les coefficients de pondération seront déterminés en fonction des axes de priorisation de la SND30;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 89,5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Le rapport d’évaluation des feuilles de route ; -Rapports d’activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les programmes ou projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique de relevé d’informations des programmes ou projets gouvernementaux	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DE L'ECONOMIE,DE LA PROSPECTIVES, DU BUDGET ET DES FINANCES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES
- ACTION 02:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT
- ACTION 03:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE
- ACTION 04:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION
- ACTION 05:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE
- ACTION 06:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme opérationnel repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

-la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

-la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

L'action pilotage de la mise en oeuvre des affaires publiques et institutionnelles renvoi à l'instruction, l'analyse et le suivi de l'activité du gouvernement dans les domaines de la réforme et de la modernisation de l'administration, du contrôle et de l'évaluation des administrations publiques, de l'administration territoriale, de la décentralisation et des relations internationales. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- la mise en oeuvre des politiques et stratégies de réforme et de modernisation de la fonction publique;
- le suivi des activités du Conseil de Discipline Budgétaire et financière;
- les politiques et stratégies de l'administration territoriales;
- les questions relatives à la déconcentration et à la décentralisation;
- les questions liées à l'exercice des libertés publiques;
- les problèmes relatifs aux frontières et zones frontalières;
- les avis juridiques sur toutes questions soumises au Gouvernement
- l'instruction et le suivi des questions des Administrations relevant de la Présidence de la République;
- la problématique de la gestion axée sur les résultats;
- la promotion de la bonne gouvernance;
- la problématique de la gestion de la lutte contre les crimes rituels et le trafic des organes humains;
- la question de l'évaluation de la feuille de route ministérielle;
- la gestion des carrières des personnels relevant de la fonction publique;
- la qualité des réponses données aux usagers dans le cadre des requêtes de tout ordres adressées au Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

OBJECTIF 1. Accroître de 37,56% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	%	2020	45	2022	90

ACTION 02**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT**

L'action pilotage de la mise en oeuvre de l'action économique et financière du Gouvernement renvoi:

- * à l'analyse de la situation économique nationale et internationale, au suivi des questions macroéconomiques, à la réalisation des études d'intérêt économique et des perspectives sur le développement, les questions budgétaires et les programmes économiques et sociaux;
- * au suivi de la politique agricole, forestière, pastorale et des ressources halieutiques, ainsi que de la politique de l'environnement; et
- * au suivi de la politique du Gouvernement en matière industrielle, commerciale et touristique.

A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- l'analyse des politiques économique et des secteurs productifs;
- les prévisions et la cadrage macro-économique;
- le suivi de la SND30 et de la vision du Cameroun à l'horizon 2035;
- la réhabilitation et la privatisation des entreprises publiques;
- la discipline budgétaire et la dette publique;
- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs entre autres à la politique commerciale, les marchés frontaliers, la consommation intérieurs, le prix de l'inflation, la promotion de l'investissement privé, le Cameroon Business Forum, le développement de l'économie sociale;
- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs entre autres à l'agriculture, l'agro-industrie, les filières des produits de base (cacao, café, coton, etc.), les forêts et politique d'exploitation forestière, la faune, la pêche et l'élevage, la transformation des ressources forestières et fauniques ;
- la veille stratégique et la prévention des chocs exogènes dans le cas du suivi de la crise financière;
- l'évaluation de l'opportunité de la mise en place d'un Fonds Souverain Camerounais dans un contexte de consolidation budgétaire du Programme Economique et financier;
- la mise en place un dispositif d'intelligence économique et procéder à une révision générale des politiques publiques;
- le suivi de la stabilité des incitations à l'investissement privé au Cameroun;
- le contrôle de la conformité des équipements avec le programme d'investissement ainsi que l'instruction des recours intentés par les investisseurs;

OBJECTIF 1. Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	%	2020	40	2022	90

ACTION 03**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE**

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques sociales et de santé publique renvoi à l'analyse et au suivi de l'application de la politique du Gouvernement en matière de culture, de sports, de jeunesse et d'éducation populaire, d'emploi et de travail, de formation professionnelle, de santé, de sécurité et d'assistance sociale. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- pour les affaires sociales, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs à la prévention et l'assistance sociale, la sécurité sociale, la promotion de la femme et de la famille, la réhabilitation des personnes handicapées, l'inadaptation sociale, l'insertion sociale;
- pour la culture et les Sports, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs à la coopération culturelle, au développement et à la diffusion de la culture, la préservation et la promotion du patrimoine historique, le suivi de l'organisation de l'enseignement et du fonctionnement des établissements de formation en éducation physique, sportive et populaire, le suivi de la mise en place des équipements et des infrastructures liées à l'éducation physique et sportives et à la politique des sports, le fonctionnement des organisations sportives nationales et internationales;
- pour le Travail, l'Emploi et la Santé, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs au travail, l'emploi et la sécurité sociale, l'application de la législation du travail, l'organisation et les activités syndicales, les conditions de travail des agents publics et des personnels des secteurs parapublic et privé, la santé publique.

OBJECTIF 1. Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	%	2020	60	2022	95

ACTION 04**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION**

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques culturelles et de communication renvoi principalement au pilotage et à la coordination de la communication gouvernementale, du suivi et de l'analyse de l'évolution de l'opinion publique et des grandes tendances de traitement médiatiques de l'action gouvernementales, de l'information du public sur l'activité du Premier ministre, ainsi que de l'analyse et du suivi de l'application de la politique du Gouvernement en matière de communication.

OBJECTIF 1. Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	%	2020	30	2022	100

ACTION 05

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche renvoi à l'analyse et au suivi de l'application de la politique du Gouvernement dans les domaines de l'éducation de base, des enseignements secondaires, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- l'organisation de l'enseignement maternel, primaire, normal, secondaire général, professionnel et technique;
- l'organisation de l'enseignement supérieur;
- le suivi du fonctionnement des établissements d'enseignement et de formation publics et privés;
- le suivi des problèmes de la recherche scientifique et de l'innovation.

OBJECTIF 1. Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	%	2020	51	2022	90

ACTION 06

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets renvoi au suivi des dossiers techniques dans le cadre de la mise en application de la politique du Gouvernement dans les domaines des infrastructures, des mines, des postes et télécommunications, des technologies de l'information et de la communication ainsi que des marchés publics. A cet effet, les activités

spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs aux infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires, aux travaux publics, à l'eau et l'énergie, aux mines, l'exploration et l'exploitation pétrolières, les domaines et cadastre, l'urbanisme et l'habitat, les postes et télécommunication, les voiries urbaines;
- la négociation et le suivi des projets miniers structurants;
- le suivi du développement de la filière banane dessert au Cameroun;
- le suivi-évaluation des conventions et projets du secteur de l'hydraulique;
- le suivi du plan d'urgence.

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

OBJECTIF 1. Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	%	2020	45	2022	90

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	
Objectif	Accroître de 37,56% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	01 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRE PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI; SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINET; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES; DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES; DIRECTION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux dossiers à caractère public et institutionnel ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre des directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 82,8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les affaires publiques et institutionnelles ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	
Objectif	Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	02 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE, DU BUDGET ET DES FINANCES;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME; DIVISION DE L'AGRICULTURE, DES FORETS,DE LA FAUNE ET DE L'ENVIRONNEMENT; DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux dossiers à caractère économique et financier ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre des directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 76,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La Division de l'Economie, des Programmes, du Budget et des Finances	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	
Objectif	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	03 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux dossiers de sante publique et à caractère social ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 86,3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 95
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données	DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE;	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	
Objectif	Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	04 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux affaires communicationnelles ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 72.5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	
Objectif	Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	05 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 73,3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de l'Education, de l'Enseignement et de la Recherche	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	
Objectif	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	06 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de directives émises relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets ; Nombre de directives mises en œuvre dans le même cadre ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-nombre de directives mises en œuvre sur le nombre des directives émises multiplié par cent ;	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 73,3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d'information des ministères sectoriels ; -Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	688 449 000	688 449 000	0	0	688 449 000	688 449 000
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT	721 252 000	721 252 000	0	0	721 252 000	721 252 000
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	262 120 000	262 120 000	0	0	262 120 000	262 120 000
04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	130 000 000	130 000 000	0	0	130 000 000	130 000 000
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	410 000 000	410 000 000	0	0	410 000 000	410 000 000
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	309 700 000	309 700 000	0	0	309 700 000	309 700 000
TOTAL		2 521 521 000	2 521 521 000	0	0	2 521 521 000	2 521 521 000

7. PROGRAMME 011

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES
SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX
SERVICES DU PREMIER MINISTRE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

LOUIS MAXIME MEKA MEKA

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme dit support vise l'amélioration du rendement des services et des structures rattachées.

Son efficacité sera, le cas échéant, appréciée sur la base d'un indicateur relatif au degré de satisfaction annuel des responsables des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre dont la cible est fixée à 90% en fin 2021.

Les actions prioritaires à mener dans ce cadre portent, entre autres, sur : (1) la Modernisation des infrastructures ;

(2) Modernisation des équipements ; (3) Fonctionnement des services ; (4) Motivation du personnel ; (5) Renforcement des capacités des ressources humaines ; (6) Renforcement du système d'information et de communication des Services ; (7) Dépenses de souveraineté des Services du Premier Ministre.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Degré de satisfaction annuel des responsables des services internes et rattachés aux SPM	%	2020	50	2022	90

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Degré de satisfaction annuel des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Objectif	Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELLULE DES AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 89.2
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01:	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES
ACTION 02:	MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS
ACTION 03:	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES
ACTION 04:	AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS
ACTION 05:	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES
ACTION 06:	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES
ACTION 07:	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

-la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

-la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

Cette action consiste à assurer un cadre de travail agréable pour le personnel des SPM, par la construction et la réhabilitation de certaines batisses et autres ouvrages d'art.

OBJECTIF 1. Améliorer le cadre de travail

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'infrastructures aménagées ou construites	nb	2020	3	2022	4

ACTION 02

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

Cette action consiste à améliorer le cadre de travail des personnels des SPM par la mise à disposition des équipements de pointes pour une augmentations de la qualité du rendement des différentes structures des SPM.

OBJECTIF 1. Se doter d'outils de travail performants

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants	%	2020	65	2022	100

ACTION 03

AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

L'action; Améliorer le fonctionnement des services s'inscrit dans une logique de mise à disposition, en fonction des besoins, de toute la logistique nécessaire aux différentes structures des SPM, ce qui permettra à moindre coût d'atteindre les différents objectifs assignés à celles-ci.

OBJECTIF 1. Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Délai moyen de mise à disposition des moyens généraux (en jours)	j	2020	4	2022	4

ACTION 04**AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS**

L'objet de cette action est de prendre en compte l'ensemble des dépenses de salaires et autres rémunérations statutaires du personnel des Services du Premier Ministre

OBJECTIF 1. Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	%	2020	25	2022	100

ACTION 05**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES**

L'action de renforcement des capacités à pour objectif principal, la prise en compte de la dimension formation qui est un axe fondamental pour l'épanouissement du personnel de l'Etat

OBJECTIF 1. Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	%	2020	-0,01	2022	100

ACTION 06**RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES**

L'action de renforcement du système d'information consiste à identifier et produire des solutions métiers qui permettront de résoudre les différents problèmes qui sont portés à la connaissance des différentes hiérarchies des SPM.

OBJECTIF 1. Améliorer la communication et le partage d'information entre les services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de solutions informatiques déployé	nb	2020	5	2022	8

ACTION 07**OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE**

Cette action renferme en son sein, toutes les activités dites de souverainetés menées pour assurer un traitement optimal autant à l'endroit du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, qu'à ses hôtes.

OBJECTIF 1. Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	%	2020	50	2022	100

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructures aménagées ou construites	
Objectif	Améliorer le cadre de travail	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	01 - MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES DU CABINET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport définitif de la maîtrise d'oeuvre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	addition des nouvelles infrastructures	
Périodicite de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Nombre d’attestation de service fait; Nombre de procès verbaux établis et signés	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports des maitrises d'oeuvre	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES, CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES DU CABINET	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse	Secrétariat technique du PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel des SPM disposant d’outils de travail performants	
Objectif	Se doter d’outils de travail performants	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	02 - MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES DU CABINET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	fiche de décharge du matériel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	ration des personnels ayant reçu un matériel par le nombre total de personnels	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 84
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	registre de decharge du materiel	
Mode de collecte des données	analyse des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES; CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES DU CABINET	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	secretariat technique PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	secretariat technique PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Délai moyen de mise à disposition des moyens généraux (en jours)	
Objectif	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES;	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES. DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	registre d'entrée et sortie des dossiers	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	ratio du temps mis dans une structure	
Périodicite de la mesure	semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	"Demande de matériel ; Les registres de décharge ;"	
Mode de collecte des données	analyse des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES; CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat technique PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat technique PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	
Objectif	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	
Objectif	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	05 - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de solutions informatiques déployé	
Objectif	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	06 - RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	
Objectif	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	07 - OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	0	0	2 101 578 000	3 601 694 153	2 101 578 000	3 601 694 153
02	MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS	0	0	3 320 758 000	1 898 305 847	3 320 758 000	1 898 305 847
03	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	5 756 130 200	5 756 130 200	0	0	5 756 130 200	5 756 130 200
04	AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS	2 412 000 000	2 412 000 000	0	0	2 412 000 000	2 412 000 000
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	220 000 000	220 000 000	0	0	220 000 000	220 000 000
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	134 360 000	134 360 000	0	0	134 360 000	134 360 000
07	OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	2 654 988 800	2 654 988 800	0	0	2 654 988 800	2 654 988 800
TOTAL		11 177 479 000	11 177 479 000	5 422 336 000	5 500 000 000	16 599 815 000	16 677 479 000